



VILLE DU PRADET

## DECLARATION MENSUELLE DU LOGEUR

(POUR LA PERCEPTION DE LA TAXE DE SEJOUR)

PERIODE DE RECOUVREMENT	DU 01 OCTOBRE 2015 AU 30 SEPTEMBRE 2016
NOM - PRENOM DU PROPRIETAIRE :	
ADRESSE DE LOCATION :	
ADRESSE du PROPRIETAIRE (si différente de l'hébergement) :	
TYPE DE LOCATION <input type="checkbox"/> Hôtel <input type="checkbox"/> Gite <input type="checkbox"/> Ch. Hôtes <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/> Camping	
TAUX DE LA TAXE (D) : <input type="checkbox"/> 1.90€ <input type="checkbox"/> 1.50€ <input type="checkbox"/> 0.99€ <input type="checkbox"/> 0.83€ <input type="checkbox"/> 0.60€ <input type="checkbox"/> 0.22€	

Mois de perception	Tarif normal adultes					Exonération	
	Nbre de nuits (A)	Nbre de personnes de + 18 ans (B)	Total nuitées (C) (A x B)	Taux (D)	Montant dû (C x D) - E	Nombre de personnes	Enfants de - de 18 ans
Octobre							
Novembre							
Décembre							
Janvier							
Février							
Mars							
Avril							
Mai							
Juin							
Juillet							
Août							
Septembre							

***La présente déclaration est à retourner au Pôle Finances (Madame CABOT Martine), accompagnée de votre Règlement (chèque à l'ordre du « Trésor Public »)***

DATE LIMITE

15 octobre 2016

Fait à : .....

Le : .....

Signature